

- • Mettre en valeur, encourager et soutenir les projets privilégiant la qualité d'usage et ayant permis d'associer dans leur réalisation : le maître d'œuvre, le maître d'ouvrage et le maître d'usage.

**URBANISME
PAYSAGE
ARCHITECTURE
AMÉNAGEMENT**



PRIX D'ARCHITECTURE DU PROJET CITOYEN ÉDITION 2023



Lauréat 2022 Catégorie « générale » : SARL CALC
Restructuration et rénovation de l'école Jules Ferry
Maître d'ouvrage : Mairie de Saint-Martin-des-Champs

**2 CATÉGORIES :
GÉNÉRALE & HLM**

CANDIDATURE

Inscription et présentation du Prix : unsfa.fr
Date limite de candidature : **Judi 31 août 2023**
Renseignement : ppc@unsfa.com

En partenariat avec



Avec le soutien de



PRÉSENTATION

L'Unsfa - L'Union des Architectes - est la première organisation représentative des architectes qui rassemble de nombreux syndicats locaux répartis sur l'ensemble du territoire.

Elle a pour vocation de valoriser et de promouvoir le rôle des architectes, de défendre leurs intérêts, de participer à l'évolution de notre métier et s'implique concrètement sur les grands enjeux et l'avenir de notre profession.

PRÉAMBULE

L'architecture est d'intérêt public. Autrement dit, l'architecture est utile à la société et nécessaire à la vie civile, c'est pour cela que le projet d'architecture est un acte citoyen.

Le projet architectural est le résultat d'un travail expérimenté en commun, d'une démocratie directe et participative, où chaque partie a un rôle à jouer pleinement. La démocratie participative ne se décrète pas, elle se dessine au jour le jour, ensemble. Elle nécessite un temps de parole, un temps pour se documenter, comprendre, expertiser, argumenter, imaginer, discuter.

Avec le Prix d'Architecture du Projet Citoyen, l'Unsfa honore conjointement, sous le haut parrainage du Ministère de la Culture, les acteurs d'un parcours qui a conduit à une véritable co-production d'un projet original où les habitants et usagers ont participé activement à l'opération, où le maître d'ouvrage a su rassembler toutes les énergies et l'architecte intégrer toute cette dynamique dans la conception de son projet.

PARTENARIAT AVEC L'USH

Depuis 2021 le Prix d'Architecture du Projet Citoyen est décliné dans un partenariat avec l'Union sociale pour l'Habitat (USH), avec le soutien de Qualibat. Un Prix ouvert aux organismes Hlm avec deux catégories : construction neuve & réhabilitation.

Cette démarche a semblé particulièrement pertinente à l'Union sociale pour l'habitat pour les organismes Hlm qui construisent pour leurs habitants dans un souci de qualité d'usage et de durabilité. Elle s'est ainsi associée à l'Unsfa pour organiser une déclinaison Hlm du Prix d'Architecture du Projet Citoyen.

La manière d'associer les habitants pouvant prendre différentes formes selon les projets, les prix valoriseront le suivi de ce partenariat dans le développement du projet, ainsi que la prise en compte des enjeux environnementaux, la qualité architecturale et la qualité de la réalisation.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Les projets retenus à concourir sont représentatifs d'une concertation entre maître d'ouvrage (collectivité, bailleur, maître d'ouvrage privé, comité de quartiers, association), maître d'usage (utilisateur, habitant, résident) et maître d'œuvre (représenté par l'architecte avec l'appui éventuel de partenaires, tels que paysagiste, urbaniste, scénographe).

L'opération primée associe à la démarche de concertation la prise en compte de l'expression et de la qualité architecturale. Ainsi, les projets issus de concours ne peuvent pas entrer dans cette catégorie puisque le programme doit être totalement défini avant le lancement du Prix.

À contrario, tous les projets de constructions neuves, d'extensions et d'interventions lourdes sur existant, dont le programme a été élaboré en totalité ou partiellement avec le maître d'ouvrage et l'utilisateur, sont retenus.



LAURÉAT 2022 CATÉGORIE GÉNÉRALE

Restructuration et rénovation de l'école Jules Ferry

“

Mettre en valeur, encourager et soutenir les projets privilégiant la qualité d'usage et ayant permis d'associer dans leur réalisation : le maître d'œuvre, le maître d'ouvrage et le maître d'usage.

”

LAURÉAT 2022 CATÉGORIE GÉNÉRALE

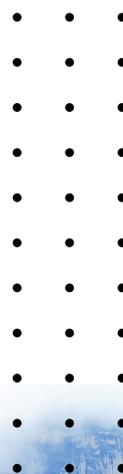
Restructuration et rénovation de l'école Jules Ferry

RETOUR SUR L'ÉDITION 2022

La délibération pour la catégorie générale a eu lieu le jeudi 7 septembre 2022 à Paris et le prix a été remis à l'occasion du Congrès des Architectes le 21 octobre 2022 au Havre.

Pour la catégorie HLM, il a été remis à l'occasion du 82e congrès HLM le 28 septembre 2022 à Lyon.

Ce prix, décerné à des maîtres d'ouvrage, des locataires et des architectes, est l'occasion de récompenser des projets d'habitat qui offrent une grande qualité de vie.



LAURÉAT 2022 CATÉGORIE HLM

“Le Pré Vert” à Crolles



LAURÉAT 2022 CATÉGORIE GÉNÉRALE
École Jules Ferry

LAURÉAT 2022 CATÉGORIE GÉNÉRALE

Projet « Restructuration et rénovation de l'école Jules Ferry à Saint-Martin-des-Champs (29) »

La restructuration et la rénovation de l'école Jules Ferry à Saint-Martin-des-Champs, réalisée par l'agence Calc, a remporté l'adhésion de l'ensemble du jury, tant pour sa qualité architecturale que pour sa démarche de concertation.

Construit dans les années 60, cet établissement accueille environ 250 élèves. L'objectif des travaux entrepris par la commune était de permettre à l'école de s'adapter aux besoins des utilisateurs, aux exigences énergétiques actuelles et aux règles d'accessibilité. Le projet offre ainsi plus de possibilités, de liberté et de sécurité aux enseignants et aux accompagnateurs dans le cadre de leur pratique, tout en offrant une nouvelle image à l'école.

Maître d'œuvre
CALC Architecture

Maître d'ouvrage
Commune de Saint-Martin-des-Champs (29)

Maître d'usage-citoyen
École Jules Ferry (personnel, enseignants, élèves et parents d'élèves)

MENTIONS SPÉCIALES DU JURY CATÉGORIE GÉNÉRALE

Projet « MORIVILLE RÊVE SON CENTRE »

Cette démarche, qui vise à requalifier le coeur du village pour lui insuffler un nouvel élan, est un bel exemple qu'il est intéressant de souligner et de valoriser. En effet, la commune et ses habitants ont mené ensemble une réflexion programmatique visant à recomposer la partie centrale du village composée de six fermes lorraines en ruine. Cette étude a permis de faire le choix de conserver une partie du patrimoine de la commune et de restructurer le centre bourg plutôt que de créer des lotissements en périphérie.

Maître d'œuvre
**Ici et Là,
Architecte Urbaniste**
Maître d'ouvrage
Commune de Moriville
Maître d'usage-citoyen
**Morivillois,
associations
de Moriville**

Projet « RÉNOVATION ÉNERGETIQUE DE LA TOUR NEPTUNE »

L'objectif majeur des travaux était de limiter les échanges thermiques entre l'extérieur et l'intérieur et donc de générer un impact positif sur la consommation d'énergie des ménages. Tout au long du projet, le Syndicat des copropriétaires et les habitants ont été impliqués à travers plusieurs « Café Copro » qui ont permis à tous d'échanger sur les différents sujets. La concertation a permis de parvenir à une appropriation par les copropriétaires des enjeux et des travaux et dépenses nécessaires.

Maître d'oeuvre
Form'Architecture
Maître d'ouvrage
Foncia
Maître d'usage-citoyen
Conseil syndical

COMPOSITION DU JURY

- Daniel GASSER, président du Jury
K&+ architecture globale, Lauréat de l'Édition 2021
- Odile BOUSQUET
Ministère de la Culture
Chargée de mission au bureau des professions de la maîtrise d'œuvre et de la commande architecturale,
- Benard MENARD
Secrétaire Général de la Confédération des Familles
- Soraya BAIT
Mouvement pour une frugalité heureuse et créative
- Pauline POLGAR
Directrice des Rédactions, Groupe Batiactu
- Jean Michel WOULKOFF
Président de l'Unsa
- Laure-Anne GEOFFROY
Vice-Présidente de l'Unsa
- Marie-Françoise MANIÈRE
Présidente d'Honneur de l'Unsa



LAURÉAT 2022 CATÉGORIE HLM

“Le Pré Vert” à Crolles

LAURÉAT 2022 CATÉGORIE HLM

Projet « Le Pré Vert » à Crolles (38)

Il s'agit d'un projet de construction neuve de 30 logements locatifs sociaux permettant le relogement de locataires d'Alpes Isère Habitat dont les précédentes habitations (des maisons individuelles) étaient destinées à être démolies. Le projet est remarquable par l'intensité de la démarche de concertation menée avec les locataires permettant de concevoir un programme sur mesure, au sein d'habitats intermédiaires, et par le soin porté à la conception architecturale. Quatre bâtiments offrent ainsi des logements uniques, traversants, avec loggias, balcons ou jardins. La réalisation s'appuie sur une construction à ossature bois avec des bardages en terre cuite.

Maître d'œuvre
**Atelier de la place
SILO**

Maître d'ouvrage
Alpes Isère Habitat

Partenaire maître
d'usage-citoyen
Les Habiles



MENTION SPÉCIALE DU JURY CATÉGORIE HLM

Projet « OLÉA » à St PIERRE (La Réunion)

Le jury a également attribué une mention spéciale à la Société Hlm de la Réunion (SHLMR). L'opération de 29 logements locatifs très sociaux (LLTS) située à Saint-Pierre de la Réunion, dans le quartier prioritaire du Bois d'Olives, est organisée autour d'un espace collectif central. La co-conception de l'opération porte sur le dessin et l'organisation de cet espace central, devenant un jardin commun et ouvert aux différents usages souhaités par les locataires. Le travail collaboratif sur ces espaces a été réalisé dans un contexte difficile en raison de la pandémie du Covid-19, mais a permis aux futurs locataires de participer à la conception de ce futur espace de vie avant de s'installer dans leurs logements, créant ainsi du lien social en amont de la livraison des logements.

Maître d'œuvre
CO-ARCHITECTES

Maître d'ouvrage
Société HLM de la Réunion

Partenaire maître
d'usage-citoyen
SHLMR